

## FICHE MISSION DE STAGE

### ARCHIVISTE Service Archives

Mauges Communauté est une communauté d'agglomération créée au 1<sup>er</sup> janvier 2016 par six communes nouvelles. Si sa création est récente, la communauté d'agglomération hérite en réalité d'une longue histoire intercommunale. En effet, Mauges Communauté s'inscrit dans la continuité de plusieurs syndicats, dissous en fonction des prises de compétences communautaires.

La **compétence eau et assainissement** ayant été transférée des communes nouvelles à Mauges Communauté en 2020, des documents d'archives de différents fonds ont été rassemblés et sont conservés dans un bâtiment de l'ancien syndicat d'eau SIAEP/SMAEP des eaux de Loire sis à Chemillé. S'y retrouvent notamment :

- Des archives eau et assainissement des différentes communes du territoire de Mauges Communauté
- Des archives des anciens syndicats d'eau SIAEP/SMAEP des eaux de Loire et SIAEP ROC

**Pôle / Service de rattachement** : Pôle Ressources / Direction adjointe RH et Vie de la collectivité

**Statut et rémunération** : Stage gratifié.

**Durée** : 3 mois

**Missions :**

La mission consistera à assurer le récolement d'environ 102,4 mètres linéaires d'archives répartis comme suit :

- 87,51 ml dans le local d'archives,
- 10,2 ml dans la « salle de réunion »,
- 4,7 ml dans le bureau attenant à cette salle

**Savoirs-compétences :**

- Maîtrise de la norme ISAD G et des principes de l'analyse archivistique
- Maîtrise des logiciels Word et Excel
- Ne pas craindre le travail isolé
- Ne pas hésiter à poser des questions et à rendre des comptes

**Profil – Conditions d'accès :**

- Licence professionnelle ou Master métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine ou Master métier des archives ;
- Autonomie ;
- Discrétion professionnelle et devoir de réserve ;
- Travail d'équipe ;
- Participation à des réunions.

**Maître de stage :**

Romain SIMMONNEAU, Archiviste.

**Conditions d'emploi :**

Lieu d'affectation : Beaupréau – Commune de Beaupréau-en-Mauges ;

Temps complet (35 heures) ;

Horaire permettant une amplitude variable en fonctions des obligations professionnelles (réunions...) ;

Permis B.